

Le 28 septembre 2022

Auchan Retail a appris avec surprise, et par communiqué de presse, la démarche engagée par les associations Clientearth, Surfrider Foundation Europe et Zero Waste France à son encontre sur un éventuel manquement au devoir de vigilance en matière de plastique.

Auchan Retail partage avec ces associations le constat sur l'importance de la lutte contre la pollution plastique dans son activité. Il semble en revanche que ces associations, qui n'ont jamais sollicité Auchan Retail contrairement à ce qu'elles mentionnent, n'aient pas une vision exacte de ce que fait l'entreprise depuis de nombreuses années sur le sujet ni des résultats déjà obtenus.

La lutte contre la pollution plastique est une priorité de la stratégie RSE d'Auchan Retail. Cet engagement figure en page 22 de sa [Déclaration de Performance Extra-Financière 2021](#) : lutter contre la pollution plastique est le 2ème des 3 combats RSE annoncés par l'entreprise. Cette lutte s'est structurée, dès mi-2020, grâce à des rencontres ou des échanges avec de nombreuses parties prenantes dont Zero Waste Europe et a conduit à la publication d'une [politique de lutte contre la pollution plastique](#) en mars 2021. Cette politique est consultable sur le site auchan-retail.com. Elle détaille les engagements et les objectifs ainsi que les plans d'actions.

Par ailleurs, dans le cadre du projet d'entreprise "Auchan 2022", initié il y a plus de trois ans, le plastique a été porté comme combat RSE. Deux ambitions ont été posées : (i) proposer 100

% des emballages à marque Auchan réutilisables, recyclables ou compostables à domicile et (ii) supprimer autant que possible les plastiques des rayons des métiers de bouche et fruits & légumes en libre-service.

Au vu de la forte ambition portée par ces objectifs et du nombre de parties prenantes impliquées, des échéances allant de 2022 à 2030 ont été posées. Elles sont détaillées dans la [Politique Plastique](#) accessible sur le site auchan-retail.com. L'ensemble des mesures volontaires prises par l'entreprise a été rendu public dans la [Déclaration de Performance Extra-Financière 2021](#), publiée en mars 2022 à partir de la page 64.

Ainsi, la réduction de l'utilisation de plastique vierge, l'amélioration de la recyclabilité ou encore l'intégration de matière recyclée sont autant d'engagements qui ont été officialisés par la signature par Auchan Retail, de l' "European Plastics Pact" en mars 2020, engagement renouvelé en 2022. Chaque entité d'Auchan en pays est d'ailleurs libre de fixer des objectifs plus ambitieux, comme par exemple, Auchan Retail Pologne qui a signé le Polski Pakt Plastikowy en 2020, rejoignant avec Auchan Retail France (signataire en 2019) le groupe des pays ayant signé un pacte national.

De nombreuses initiatives concrètes et marquantes prises par les différentes filiales d'Auchan Retail pour réduire la consommation de plastique peuvent être citées :

- Le [lancement d'un sac de course en textile recyclé](#), en remplacement des cabas de courses plastique, et création d'une filière française textile d'économie circulaire avec les Tissages de Charlieu en France visant à obtenir à terme une économie de 1 360 tonnes de plastique par an.
- Le développement et l'utilisation de [barquettes 100 % végétales](#) et composées de matières issues de coproduits agricoles, comme les résidus de canne à sucre, certifiées compostables à domicile et recyclables. Projet qui a été récompensé par le trophée «LSA Commerce & Consommation» dans la catégorie «développement de la responsabilité environnementale» et qui représente une réduction de 1100 tonnes de plastique par an.
- La revue des emballages à marque Auchan avec, par exemple, les nouvelles références de jambon avec 65% de plastique en moins soit une économie de 2,5 tonnes de plastique par an ou encore la gamme de thé et infusion sans sachets ou film plastique, pour une économie de 25 tonnes de plastique par an.

Ces initiatives et bien d'autres sont partagées dans la [DPEF](#) précitée en page 67 ainsi que sur le site du Pacte Plastique France.

Au titre de son Devoir de Vigilance, Auchan Retail détaille expressément dans son plan de vigilance des chapitres traitant des actions environnementales portant spécifiquement sur le plastique ([DPEF 2021](#), page 88). Ce sujet figure par ailleurs également dans la matrice de matérialité globale figurant en page 26 de ce même document. Affirmer qu'Auchan Retail ne respecterait pas son devoir de vigilance est clairement infondé.

L'ensemble des actions RSE d'Auchan Retail en 2021 s'est traduit par la progression de ses notations extra-financières. Notamment par l'agence Moody's ESG Solutions qui, en décembre 2021, a attribué une notation de durabilité A1, qui place l'entreprise dans le Top 150 de toutes les entreprises notées et à la 3ème place européenne des distributeurs alimentaires et non-alimentaires.

Une autre appréciation datant de juillet 2022, de la part d'un organisme financier spécialisé en investissement socialement responsable positionne Auchan Retail comme l'entreprise la mieux notée parmi 18 autres évaluées ; mettant en avant la qualité de sa démarche et ses résultats sur le plastique, évaluation à laquelle Surfrider Foundation Europe a contribué en tant qu'expert technique.

Auchan Retail construit une démarche volontariste et réaliste prenant en compte l'attente des ONG avec lesquelles elle est en dialogue permanent, les attentes et orientations des Etats dans lesquels l'entreprise est implantée ainsi que les capacités techniques et industrielles de ses partenaires dans l'accompagnement de ces transformations. Les premiers résultats obtenus et l'alignement de toutes les parties prenantes dans un combat complexe mais stratégique confortent Auchan Retail dans sa dynamique de lutte contre la pollution plastique engagée depuis 2020.

Comme elle s'y était engagée dans le déploiement de son plan, Auchan Retail publiera en mars 2023, dans le cadre de sa Déclaration de Performance Extra-Financière 2022 ses avancées et ses ambitions renforcées de réduction de plastique .